

La réussite vous attend à l'IUT

Une note du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche vient attester de la qualité des enseignements dispensés en IUT.



Selon une note d'information émanant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et datant de novembre 2013, l'échec à l'université concerne principalement la toute première année après le bac dans l'enseignement supérieur. Il peut s'agir d'une **orientation mal préparée** mais également d'une **mauvaise adaptation** à un système très différent de celui des lycées.

D'après cette note, "**le taux de passage le plus élevé dans la même filière se situe en IUT (71,4 %)**". Si ce taux de réussite en première année est très élevé, il l'est encore plus en deuxième année avec près de **9 étudiants sur 10** obtenant leur diplôme (chiffres de 2011).

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la [note](#) sur le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.